



ENSEMBLE POUR UNE ÎLE AMIE *des aînés*

DANS CE NUMÉRO

Mot d'introduction	1
Ce n'est pas le printemps, pas encore...	2
Place aux aînés du Sud-Ouest	2
Regroupement des organismes pour aînés du Sud-Ouest : une concertation pour le bien-être de la communauté aînée	3
La mobilité chez les aînés : une mosaïque de réalités	4
Quelles sont les modalités de déplacement liées à l'utilisation d'AMM par les aînés en contexte urbain ?	4
Les AMM dans le Plan d'action Métropole amie des aînés	5
La 2e Conférence internationale des villes amies des aînés sera au Québec	6



Huguette Roy Conseillère d'arrondissement, Sud-Ouest

Selon le Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale (CREGÉS), la vieillesse et le vieillissement constituent des phénomènes universels et fort complexes. Ils touchent à la fois des individus, des populations ou des sociétés entières.

Mais y a-t-il un âge à partir duquel on devient vieux? Il ne semble y avoir aucun consensus sur la définition d'une personne aînée. C'est le chaos total, on ne s'y retrouve plus. Tantôt les aînés sont des personnes âgées, tantôt on parle de 3e âge, d'âge d'or et du 4e âge : 50 ans, 60, 65, 70 ans, quel est le chiffre précis qui détermine la vieillesse? Quel est le seuil où l'on devient vieux? À quel moment passons-nous de jeune aîné à vieil aîné?

De là toute la complexité pour les villes et municipalités de prendre en compte les besoins et aussi les conséquences dans le cadre de la mise en œuvre des démarches et des actions en faveur des aînés. Adapter, repenser, rendre plus accessibles les services actuellement offerts aux aînés, des activités plus participatives et surtout, promouvoir de façon plus offensive une vision positive des aînés. Voilà les défis qu'il faudra relever pour assurer à chacun la qualité de son milieu de vie.

Huguette Roy
Conseillère de Saint-Paul-Émard
Responsable des aînés dans le Sud-Ouest
Porte-parole aînés de l'Opposition officielle (Vision Montréal)



«Ce n'est pas le printemps, pas encore, ce n'est qu'un tout petit bruit d'eau»

Extrait de *L'avant-printemps à Montréal*, Robert Melançon

En attendant la venue de températures plus clémentes, il peut être tentant pour certains de s'évader vers le sud. Pour la TCAÎM et la FADOQ Région île de Montréal, nous avons plutôt choisi d'aller faire un tour dans le Sud...Ouest !

Saviez-vous que la démarche MADA y est en branle depuis 2008 ? En effet, la Table locale Aînés avait reçu, cette année-là, une subvention du Ministère de la Famille et des Aînés, pour 4 ans, qui lui a permis de dresser un portrait de la situation des aînés et d'effectuer des rencontres en groupes de travail pour élaborer un plan d'action 2011-2013. Au terme de l'exercice, cela a permis d'identifier 5 priorités pour le territoire qui ont permis d'orienter les actions. Ce projet précurseur de la démarche MADA, appliqué concrètement dans un arrondissement montréalais, devrait être un référent pour tous les acteurs engagés dans l'implantation de MADA localement.



Source: www.vivianmaier.com

Dans les prochaines lignes, vous aurez l'occasion de découvrir d'autres initiatives visant l'amélioration de la qualité de vie des aînés mis sur pied dans cet arrondissement grâce à de nombreux partenariats.

Bonne lecture !

Place aux aînés du Sud-Ouest

Par Huguette Roy, conseillère d'arrondissement

L'arrondissement du Sud-Ouest s'est fixé pour objectifs d'améliorer l'environnement urbain afin d'assurer les meilleures conditions de vie à tous les citoyens, peu importe leur âge ou leur niveau de vie et de faire en sorte

que le Sud-Ouest soit davantage un milieu de vie sécuritaire et stimulant basé sur des valeurs de respect, de participation active dans la communauté et dans laquelle le sentiment de sécurité et l'autonomie prédominent. Voici un cocktail de mesures concrètes pour améliorer le quotidien des aînés, réalisées ou en voie de l'être :

Ajout de bancs aux arrêts d'autobus près de résidences pour aînés

Mise en place de la biblio-mobile dans les résidences d'aînés

Aménagement de jardinets en bacs surélevés dans certains de nos jardins communautaires

Adoption du Plan d'action en matière d'inclusion de logements abordables dans les projets résidentiels, lequel permet la création de logements sociaux et communautaires pour aînés

Émission de vignettes institutionnelles de stationnement destinées aux intervenants dispensant des services à domicile.

Mise en place des Matinées des aînés dans les 4 bibliothèques de l'arrondissement

Mise à niveau de l'accessibilité universelle au centre de loisirs Monseigneur Pigeon

Investissement de 500 000 \$ en 2013 pour la mise en place de mesures d'apaisement de la circulation, notamment dans les secteurs à forte concentration d'aînés

Ajout de modules d'exercice pour aînés dans le woonef Saint-Pierre à l'été 2013

Le virage est définitivement amorcé et l'arrondissement ne compte pas s'arrêter en si bon chemin! Le Sud-Ouest compte poursuivre sur cette lancée tout en validant ses actions auprès des aînés qui sont les experts de première ligne!



Le Regroupement des organismes pour aîné(e)s du Sud-Ouest de Montréal (ROPASOM) : une concertation pour le bien-être de la communauté aînée

Par Ziad Al Katrib, chargé de projets ROPASOM



Quelques chiffres...

72 000 habitants dont
8 895 résidents soit 12,4% de la population ont plus de 65 ans
45% d'entre eux vivent seuls
39% vivent avec un faible revenu
47 hommes pour 100 femmes dans les tranches d'âge supérieures à 80 ans

Le ROPASOM est un organisme à but non lucratif qui regroupe 27 organismes membres qui oeuvrent dans les milieux de la santé, de la sécurité, de la protection des droits, de la promotion de la diversité, etc. Le ROPASOM a pour mission principale d'améliorer les conditions de vie des aîné(e)s et de lutter contre l'isolement et l'âgisme dans l'arrondissement du Sud-Ouest.

Pour ce faire, le ROPASOM transmet, entre autres, de l'information sur les ressources (communautaires, culturelles, en loisirs) et les services (gouvernementaux, juridiques, etc.) disponibles dans leur quartier, leur arrondissement et leur ville afin de permettre aux personnes aînées de comprendre, d'aborder et de vivre un vieillissement actif en devenant des citoyens informés, outillés et conscients de leur place dans la société. Il est tout aussi essentiel pour le ROPASOM, à travers ses activités intergénérationnelles, de sensibiliser les différentes cohortes d'âge aux réalités que vivent les aîné(e)s, afin que la solidarité et l'entraide deviennent des valeurs centrales dans la communauté. Voici quelques exemples de services et d'activités mis de l'avant par le ROPASOM :

Services



Les capsules de sécurité

Intervention dans des résidences pour aîné(e)s, où des professionnels de la santé et de la sécurité nous accompagnent pour des présentations de sensibilisation.

Les navettes

Une navette pour la caisse populaire et une navette pour l'épicerie, qui permettent d'emmener des aîné(e)s pour leurs épiceries et leurs opérations bancaires courantes.

Activités

InformAÎNÉS

En collaboration avec Les matinées des Aînés des bibliothèques du Sud-Ouest, nous accueillons des aîné(e)s pour favoriser la socialisation et proposer des présentations sur les ressources de l'arrondissement, des conférences et des activités culturelles.

Fleur de l'âge

Activité intergénérationnelle de distribution et de mise en terre de fleurs qui se déroule en collaboration avec une classe d'une école primaire du Sud-Ouest.



L'outil de référence pour aîné(e)s 2012, un bottin des coordonnées d'un grand nombre de ressources et services de du Sud-Ouest.

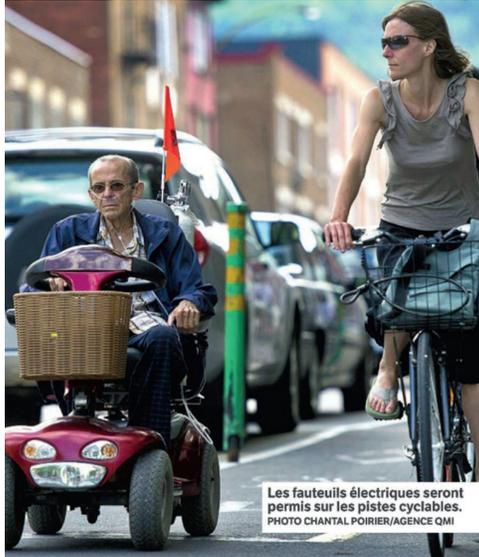


Infolettre mensuelle dans laquelle les aîné(e)s et les acteurs du milieu retrouvent un grand nombre d'information sur les activités du ROPASOM et sur l'actualité.

INFORM aînés
information | référence | échange



La mobilité chez les aînés : une mosaïque de réalités



La venue imminente du printemps annonce le retour prochain de nombreux adeptes du vélo qui prendront d'assaut les pistes cyclables de la métropole. Afin d'éviter les conflits entre usagers sur ce type d'infrastructure, la Ville de Montréal a interdit, en juillet 2012, les scooters électriques mais autorise les fauteuils motorisés.

Les aides à la mobilité motorisés (AMM) deviennent de plus en plus présentes dans le paysage montréalais et elles seront amenées à l'être davantage considérant le phénomène de vieillissement de la population présent dans notre société. Nous avons invité M. Julien Gaudet, candidat à la maîtrise en urbanisme à l'Université de Montréal à nous présenter quelques résultats d'une recherche qu'il a mené sur le rapport entre l'aménagement et l'utilisation de ce type de déambulateur par les aînés à Montréal.

Quelles sont les modalités de déplacement liées à l'utilisation d'appareils d'aide à la mobilité motorisée (AMM) par les aînés en contexte urbain?

Par Julien Gaudet, candidat à la maîtrise en urbanisme

L'utilisation par les personnes âgées de différents types d'AMM incluant triporteur, quadriporteur et fauteuil roulant motorisé représente très certainement un outil intéressant de valorisation et de conservation de leur mobilité. Tandis qu'ils cherchent à suppléer des incapacités qui peuvent apparaître lors de l'avancée en âge, ces appareils possèdent des gabarits ainsi que des poids (inertie) particuliers.



Rue Jolicoeur près de l'intersection avec le boulevard Monk
(Source: J.Gaudet)

Sur l'île de Montréal où s'est déroulé notre projet de recherche, les espaces publics de circulation dédiés spécifiquement à ces appareils sont pratiquement inexistant. Cela impose généralement à leurs utilisateurs un partage de l'espace avec les autres usagers tels que: piétons, cyclistes et même automobilistes. Dans cette idée de cohabitation, la présence de différents paramètres physiques peut également occasionner différents impacts sur l'expérience de déplacements effectués à l'aide d'un AMM.

L'échantillon final de 8 participants (es) âgés (es) rencontrés (es) durant le projet de recherche a donc permis de préciser certaines opportunités et contraintes liées à ce double constat. Les activités effectuées avec nos volontaires incluait une brève entrevue préliminaire ainsi que la réalisation d'un parcours commenté dans leurs espaces de déplacements habituels. L'analyse méthodologique retenue insiste, quant à elle, sur certaines variables précises telles que: la sécurité, l'efficacité (vitesse et étendue), le confort ainsi que les différents potentiels d'animation possibles dans les déplacements.



Quelles sont les modalités de déplacement liées à l'utilisation d'appareils d'aide à la mobilité motorisée (AMM) par les aînés en contexte urbain? (Suite)



Terrasse aménagée sur le Boulevard Monk. Les trottoirs sont larges et permettent la cohabitation des usagers. (Source : J.Gaudet)



Piste cyclable aménagée aux abords de la rue St-Patrick (Source: J.Gaudet)

Nos résultats démontrent des préoccupations plus importantes par les participants au niveau du confort ainsi que la sécurité dans leurs déplacements notamment par rapport aux qualités de surface à savoir les pentes plus ou moins abruptes ou encore la présence d'imperfections et de cavités. Face à la présence de piétons et de cyclistes, des impacts négatifs sont observables au niveau de l'efficacité, du confort et de la vitesse de déplacement. À divers degrés, la présence d'autrui devient ainsi un obstacle dans la disponibilité de l'espace prévu pour se déplacer. Il est également possible d'affirmer que le contact avec autrui devient plus problématique lorsque les variations de vitesses et de directions de leurs déplacements sont plus nombreuses.

Les enjeux de sécurité pour nos participants touchent généralement les contacts avec les automobilistes. Les intersections deviennent des espaces où ces préoccupations deviennent très importantes. Certaines limitations dans les vitesses des appareils et les fortes distances à parcourir lors de traverses ont notamment été rapportées. On note aussi dans ces contextes l'importance pour nos participants de la présence de paramètres de signalisation.

Dans les cas des différents potentiels d'animation, il devient intéressant de constater que dans certaines situations la présence d'autres personnes est valorisée. Ce constat est principalement attribuable à la présence de certains paramètres physiques précis tels qu'une grande disponibilité d'espace, des surfaces régulières et confortables ainsi qu'une faible proximité avec le trafic automobile.

Les AMM dans le Plan d'action *Métropole amie des aînés*

Le quatrième engagement de la Ville consiste à «Faciliter les déplacements des aînés dans la ville». L'action 4.11, portée par la Direction des transports, consiste à «encadrer les déplacements des AMM et à préciser les endroits où ils peuvent circuler de façon sécuritaire et confortable».

Il est donc important que la Division des transports se penchent, entre autres, sur les paramètres d'aménagement des futurs prolongements de voies cyclables. En effet, il faut dorénavant prendre en considération les usagers des AMM dans leur conception afin que les pistes cyclables soient suffisamment larges pour assurer des déplacements sécuritaires et confortable pour tous.

Que ce soit pour se rendre au travail, faire ses courses ou aller prendre une bouffée d'air au parc, la mobilité est un élément fondamental de la vie quotidienne de tout individu et elle conditionne la participation à la société. Les AMM permettent donc à des personnes ayant des limitations fonctionnelles d'avoir davantage d'autonomie dans leurs déplacements dans la ville et diminue leur isolement.



La 2e Conférence internationale des villes amies des aînés sera au Québec !

C'est la ville de Québec qui sera l'hôte de cette Conférence internationale qui avait réuni plus de 400 personnes du monde entier lors de la première édition qui s'était déroulée à Dublin en 2011. Sous le thème «Vivre et vieillir ensemble dans sa communauté », ce rassemblement, qui accueillera des aînés, des élus, des employés municipaux, des représentants de la société civile et des chercheurs, permettra d'outiller les villes et les communautés et d'apprendre des réalisations d'autrui pour faire face au vieillissement de la population.

Pour en savoir davantage sur la Conférence internationale, visitez le www.vada2013.ca.

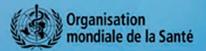
Veuillez noter que l'appel de communications est ouvert du 1er mars au 15 avril 2013.



2^e CONFÉRENCE INTERNATIONALE
DES VILLES AMIES DES ÂNÉS

9-11 SEPTEMBRE 2013
QUÉBEC CANADA

VIVRE ET VIEILLIR ENSEMBLE
DANS SA COMMUNAUTÉ



Selon le Ministre Réjean Hébert, responsable des Aînés, l'engagement des 579 municipalités dans la démarche MADA «démontre notre volonté sincère de mieux intégrer les personnes âgées dans la vie sociale et communautaire. Cette vision est en parfaite complémentarité avec nos projets de soutien à domicile et d'assurance autonomie ». D'après le Ministre, dans la lignée de la politique *Vieillir et vivre ensemble*, trois nouvelles politiques en découleront dont une touchant à l'implication sociale des aînés. «Cette dernière va graviter autour du programme Municipalité amie des aînés dont nous voulons faire un programme fort doté d'un budget substantiel » (magazine Virage, hiver 2013).

Dans un contexte de restrictions budgétaires, la FADOQ Région Île de Montréal et la TCAÎM sont soulagées de voir que la population aînée ne sera pas mise de côté. Bien au contraire, d'importantes décisions sociétales seront prises pour améliorer leur sécurité, leur santé et leur participation à la collectivité afin que le vieillissement actif ne demeure pas qu'un beau concept sur papier mais plutôt qu'il se concrétise réellement.

ENSEMBLE
POUR UNE ÎLE AMIE
des aînés

Rédaction : Marie-Josée Dupuis

Collaboration : Ziad Al Katrib,
Huguette Roy

Conception et révision :
Marie-Josée Dupuis,
Maryse Leclair

Table de concertation des aînés
de l'Île de Montréal
3285 rue St-Jacques, bureau 104
Montréal, QC H4C 1G8
T: 514-286-8226 F:514-286-9495
concertation@tcaim.org
www.tcaim.org

FADOQ Région île de Montréal
7378 Lajeunesse, bur.215
Montréal, QC H2R 2H8
T: 514-271-1411
info@fadoq.ca
www.montreal.fadoq.ca

